

# Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois (1732-1817)

Autor(en): **Perrochon, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **42 (1934)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-32649>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

confirmerait le fait relaté par de Gingins de l'existence d'une chapelle à l'emplacement de l'église actuelle, au XII<sup>me</sup> siècle.

<sup>25</sup> La parenté de cette porte avec celle de l'église de *Chavornay* est frappante. Celle-ci date également du début du XV<sup>me</sup> siècle.

<sup>26</sup> La nef de *Chavornay*, qui mesure environ 11 m. en largeur, était déjà couverte en bois au XV<sup>me</sup> siècle. Voir Mottaz : *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, t. I, page 406.

<sup>27</sup> M. Albert Naef, archéologue cantonal, a signalé déjà, dans son rapport du 25 janvier 1907, la similitude de style qui existe entre la chapelle attribuée à la Vierge et la chapelle contemporaine qui est annexée au chœur de l'église de *Bavois*.

<sup>28</sup> Celle-ci occupe la place de la maison Lombardet démolie, comme nous l'avons relaté.

<sup>29</sup> Ce sont les personnages du « *dit des trois morts et des trois vifs* », légende du XIII<sup>me</sup> siècle qui a inspiré souvent les décorateurs du XV<sup>me</sup> siècle. En face, c'est la représentation traditionnelle du Christ en majesté dans une mandorle.

<sup>30</sup> M. Ernest Correvon, artiste-peintre, qui a mis à jour et restauré toute cette ancienne décoration, a découvert des traces très nettes d'une décoration polychrome sur l'encadrement de la porte d'entrée principale.

---

## Une femme d'esprit : M<sup>me</sup> de Charrière-Bavois (1732-1817).

(Suite et fin. — Voir R. H. V. mars-avril 1934, p. 100.)

---

En quoi consistaient ces « samedis » ? Un souper suivi d'amusements agréables dont l'utile n'était pas banni ; de l'affectation, et aussi de l'entrain, des sous-entendus piquants. Ainsi telles petites comédies : « Mal d'autrui n'est que songe », où Servan mettait en scène les malades du Dr Tissot, une marquise, une comtesse, un auteur <sup>64</sup> ; le « Dialogue des anges », dû à la plume de Samuel de Constant, et où apparurent Rosalie et sa sœur, munies d'ailes figurées et « fort bien imitées » <sup>65</sup> ; telle fantaisie de Lantheires <sup>66</sup>, où il était question des cruches de la fontaine de Vaucluse. On la communiqua à Servan, alors en Provence,

et celui-ci fut ravi : « Je l'ai vécu votre aimable samedi, mon excellente sœur ; il est entré chez moi le mardi à onze heures ; je l'avais vu et revu avant une heure... Comme j'ai vu tout cela ! comme je l'ai entendu ! J'y étais. Parfois dans un coin que je dois dire, je riais comme un fou ; que béni soit Lanteires de cette aimable folie. Il parle de quelques cruches de la fontaine de Vaucluse ; je lui répons qu'on trouve dans ce beau pays plus de cruches que d'eau, moi tout le premier j'y deviens tous les jours la première cruche de France. Parlez-moi de la fontaine de Saint-François, voilà l'hypocras <sup>67</sup>. » On y jouait aussi du Molière, un Molière revu et corrigé. On enlevait les expressions qui auraient pu effaroucher « l'extrême délicatesse qui paraît maintenant en public ». Avant de donner les *Précieuses ridicules*, un introducteur spécifiait que « si nous voyons autour de nous des femmes qui nous sont précieuses, nous n'en voyons point de ridicules <sup>68</sup>. » On improvisait de romanesques histoires d'après des gravures tirées au sort <sup>69</sup>. On y applaudissait des couplets chantés par M<sup>me</sup> Blacquière ou par Servan. Et l'on y lisait beaucoup : des ouvrages de Paris et des essais de Lausanne, des pages de Gibbon <sup>70</sup> et *L'Oiseau vert* de M<sup>me</sup> de Charrière <sup>71</sup>, où chaque membre du chapitre avait son tour. Une plaisanterie de M<sup>me</sup> de Montolieu était le prétexte à petits vers spirituels <sup>72</sup>. Il s'agissait de varier les jeux à l'infini. Un soir on s'avisa d'imiter les pasteurs en charge alors à Lausanne. Tout comme M. Leresche ou M. de Bottens, un prédicateur improvisé prononça un sermon en trois points, sur un texte tiré de Sainte-Véridique, chapitre I, verset 1 : Qui vite parle, soit oui ou non, car tout le reste ne vaut rien. » Ce prêche se terminait par une prière pour la dame du lieu : « Ah ! puisse-t-elle encore jouir de longues et heureuses années, pour son bonheur, celui de ses amis, et de ceux en général

qui composent sa société... Puisse-t-elle faire longtemps naître des fleurs sous ses pas et sous les nôtres. Et puisse son heureux époux arriver bientôt parmi nous, partager nos plaisirs et réjouir nos cœurs par sa présence <sup>73</sup>. » Une autre fois, Deyverdun présenta un travail sur l'Université de Göttingen <sup>74</sup>, où le savant Develey discourait sur les mathématiques <sup>75</sup>. Car les sciences avaient leur place, une large place, aux « samedis » de l'abbesse. On s'inquiétait des progrès de la botanique. M<sup>me</sup> de Charrière en était enthousiaste, elle avait un bel herbier <sup>76</sup>, elle courait les champs à la recherche des fleurettes, elle s'en allait jusqu'au Jura avec M. Garcin de Cottens, un fervent lui aussi <sup>77</sup>, elle faisait des échanges avec Reverdil, de Nyon <sup>78</sup>, avec son cousin le professeur de Saussure, de Genève <sup>79</sup>, avec le prince Henri de Prusse <sup>80</sup>, avec de Servan qui de Provence lui offrait des greffes de renoncule, « que vous manque-t-il, du melon blanc, ou du céleri ravé ? Voulez-vous de l'ail, du romarin ? Nous avons de tout cela au service des treize cantons <sup>81</sup>. » Elle se mit même en rapports avec de la Tourrette, le botanicien de Lyon, qui avait herborisé avec Jean-Jacques <sup>82</sup>. Mieux encore, elle fit des prosélytes ; elle communiqua sa passion à Rosalie de Constant et au fameux botaniste Louis Reynier, qui se vantait d'être son disciple <sup>83</sup>. Ne la vit-on même pas à un bal costumé, habillée en botaniste, des fleurs dans les cheveux, du papier buvard sous le bras et de grosses lunettes à faire peur aux gens <sup>84</sup> ? Et l'on faisait de la musique, et quand Mongolfier mit à la mode les ballons — sans passagers s'entend — M<sup>me</sup> de Charrière, la première à Lausanne, en 1783, en fit partir un <sup>85</sup> ; c'était son cuisinier, un Piémontais <sup>86</sup>, qui l'avait construit. L'aérostat monta assez haut, puis prit feu. Mais les hôtes du samedi acclamèrent le génie inventif de leur abbesse et Deyverdun traduisit l'admiration de tous par



des vers à la « Reine des airs soumis », dont « tout un peuple ébahi célèbre la victoire » <sup>87</sup>.

Sur l'attrait et l'intérêt de ces « samedis » les avis diffèrent. Gibbon les a vantés ; Philippe-Henri Mallet aussi <sup>88</sup>. Servan en a parlé avec de nostalgiques souvenirs, il appréciait leur atmosphère paisible : il souhaitait pouvoir envoyer les révolutionnaires « les plus séditieux souper chez M<sup>me</sup> de Charrière un samedi, ils n'auront plus envie de se battre les autres jours de la semaine » <sup>89</sup>. C'était une école d'esprit, de goût, de politesse, dit le doyen Bridel, une réunion d'étrangers distingués, de femmes instruites sans pédanterie, de gens de lettres sans prétention <sup>90</sup>. Samuel de Constant aimait ces « jolis samedis » <sup>91</sup>. Benjamin, son neveu, a été moins élogieux. Parlant de Brunswick et de l'ennui qu'il y ressent, il compare « le climat » de la ville allemande à celui d'une assemblée du samedi chez M<sup>me</sup> de Charrière-Bavois <sup>92</sup>. Mais Benjamin Constant avait parfois mauvaise langue, et nous ne sommes pas obligés de le croire.

En tous les cas ces « samedis », qui eurent leur plus grand succès après que la Révolution française eût déversé à Lausanne un flot d'émigrés, dont quelques-uns ne manquaient pas de talent, témoignent des aptitudes encyclopédiques de l'abbesse <sup>93</sup>.

\* \* \*

A quoi ne s'est-elle pas intéressée ? Nous avons noté son goût pour la botanique et pour l'aérostation à ses débuts. Tout ce qui touchait à la littérature avait aussi sa part dans ses préoccupations. Elle avait en ce domaine des idées nettes et tranchées ; elle n'aimait pas la *Nouvelle Héloïse*. « Je n'ai point lu l'*Héloïse*, lui avouait Servan, mais j'entends partout qu'elle est adorable. Vous ne le trouvez pas.

Il se peut que vous ayez raison et que les autres n'aient pas tort <sup>94</sup>. » Elle avait pour les auteurs lausannois une prédilection marquée ; elle les encourageait. Quand M<sup>lle</sup> de Polier fut promue chanoinesse de quelque chapitre luthérien de Germanie, elle lui fait écrire un billet de compliment : « De la part du beau samedi. — De la part de sa mère Abbessé...<sup>95</sup> » Elle répandait au loin les œuvres de M<sup>me</sup> de Montolieu, une de ses plus chères amies, et elle apprenait à d'autres à l'aimer. Elle envoyait les romans de Samuel de Constant à Servan, qui l'en remerciait : « Je vous prie d'écrire à M. de Constant que nous avons lu en famille le *Mari sentimental*. Réellement mon père était une comédie tout entière. A chaque lettre c'était des interruptions à pâmer de : Vive, mais vois cette bégueule !... Ah ! qu'elle y vienne faire tuer mon chien ! Mais comment cet imbécile ne jette point cette femme hors de la maison et la porte sur le nez ! — Au vrai, ce roman a fait un plaisir extrême à tous ceux qui l'ont entendu, et l'on désirerait qu'il fût plus facile de le trouver <sup>96</sup>. »

Les recherches plus ardues de M. Gibbon passionnaient aussi M<sup>me</sup> de Charrière <sup>97</sup>, et les travaux juridiques de Servan. Elle s'inquiétait de la composition de ses ouvrages, et quand il cherchait un imprimeur à Lausanne, — il ne se fiait pas à ceux de Genève « qui trahissent parfois » — pour un ouvrage hardi, c'était à elle qu'il demandait des « tuyaux ». A elle encore, il réclamait des renseignements sur le gouvernement aristocratique de Berne et ceux de Suisse : il n'avait qu'une confiance mitigée dans les livres « menteurs et ignorants tout comme les hommes <sup>98</sup> ». Beaucoup plus tard, il la tenait au courant de ses projets de législation pour le Languedoc et la Provence, de ses essais de réhabilitation du Tiers-Etat <sup>99</sup>.

Et la pédagogie ? Le siècle en était féru, et M<sup>me</sup> de

Charrière partageait cette ferveur. Elle visita à Berthoud l'institut de Fellenberg ; elle distribua à Lausanne des prospectus de cette école<sup>100</sup>. Elle en encouragea le fondateur à plus d'une reprise. Elle l'invita, elle aurait voulu qu'il vînt donner une conférence à notre « société d'émulation »<sup>101</sup>. Les préoccupations pédagogiques de l'abbesse lui jouèrent même un mauvais tour. Il est toujours dangereux de donner des conseils en ce domaine, surtout si par un hasard rare, de tels conseils sont suivis. Ce fut en effet M<sup>me</sup> de Charrière qui persuada Juste de Constant d'élever selon les principes les plus modernes alors une jeune enfant de Bettens, qui devait devenir la seconde femme de son éducateur, au grand déplaisir de toute la famille, qui rendit M<sup>me</sup> de Charrière responsable de cette aventure<sup>102</sup>. Ce fut encore elle qui conseilla à Samuel de Constant de mettre sa fille Lisette en pension à Payerne chez les demoiselles Warnéry. Cette fillette avait un caractère difficile et une piété exaltée. Payerne, alors petite bourgade aux mœurs douces, mondaines et très peu dévotes, devait être le séjour rêvé. La cure payernoise ne réussit qu'à demi. De son année dans le pensionnat Warnéry, Lisette revint moins fruste et sauvage, mais son mysticisme ne fit que s'accroître, malgré Voltaire et Saint-Evremond qu'on substituait à ses livres bigots.

Ne croyez pas que M<sup>me</sup> de Charrière s'engouât pour toute théorie nouvelle et sans discernement. Nous l'avons vu résister à la vogue de la *Nouvelle Héloïse*. Nous la trouvons sceptique sur les effets du mesmérisme, si en faveur à Lausanne, et malgré les témoignages de Servan : « Vous ne voulez pas croire au magnétisme, et peut-être vous avez raison puisque vous n'avez rien vu, ni pu voir ; mais pour moi j'y crois et voici pourquoi. Sans aucune exagération j'ai suivi le traitement des élèves de Mesmer à Lyon pen-

dant quatre mois et j'y passais quatre heures par jour. J'y ai apporté sans me vanter toute l'incrédulité d'un homme qui ne veut pas être trompé ni se tromper lui-même. J'ai vu, revu, touché, retouché ; enfin l'expérience la plus sensible pour votre petit serviteur et frère, c'est le rétablissement d'une partie de ma santé. J'ai recouvré une partie de mon estomac, la bile de mon visage s'est éclaircie ; j'ai pris non pas de l'embonpoint, mais des chairs et des forces. Et j'ai le vrai signe de la santé, je suis plus calme et plus heureux que je n'étais <sup>103</sup>. » Les miracles du traitement nouveau ne s'en tiennent pas là : « Vous retrouverez un cœur que le magnétisme n'a fait qu'attendrir ; car ce diable de magnétisme augmente singulièrement la sensibilité. Vraiment je vous en conterai de belles ; vous me prendrez pour un menteur ; je m'y attends bien, ou pour un sot, ce qui serait pourtant dur. Je vous conterai toujours mes mensonges : vous serez la seule avec M<sup>me</sup> de Corcelles. Je ne parle jamais de magnétisme aux autres s'ils ne me le demandent avec instances <sup>104</sup>. » Et quelques jours plus tard : « Savez-vous que Mesmer vient de me promettre de venir passer l'hiver en Provence chez moi ? Savez-vous que je l'ai vu, entendu, bien entendu et que c'est un homme de vrai génie. Vous riez, vous dites que je suis fou. Patience, un jour vous croirez... Je remercie M. Tissot d'avoir fait du bien à votre preux chevalier, M. de Charrière, que j'aime de tout mon cœur ; mais si je suis le très humble serviteur de sa médecine et de toute médecine, je proteste qu'elle m'a tué, que je ne suis depuis vingt ans qu'une pauvre ombre errante, farcie de pilules et de quinquina, et que c'est le magnétisme, oui, le magnétisme, et tout seul, qui m'a rendu un peu de vie <sup>105</sup>. » Quand le pontife de la science en vogue arrive en Provence, son hôte exulte : « Mesmer est arrivé hier. J'avais déjà eu quelques conversations avec lui, et je

vous avoue qu'au travers de la difficulté de s'exprimer, je lui trouvais une profondeur et un genre d'observation que je n'ai vus nulle part. Je puis me tromper, mais je le regarde comme un homme de beaucoup de génie et je ne me trompe pas très certainement en affirmant que nous sommes encore bien ignorants en physique et en médecine... Je garderai Mesmer tant que je le pourrai <sup>106</sup>. » Durant ses séjours à Lausanne, Servan eut l'occasion de passer à la pratique, il tenta des cures de magnétisme, sans réussir à convaincre son amie ; elle restait sceptique quant aux résultats. Et d'autant plus que ce traitement connaissait aussi des échecs, que parfois même au lieu de guérir, il contribuait à aggraver un mal. Cela arriva à une jeune Lausannoise. Contre l'avis de Servan, et sur la demande expresse des parents, cette adolescente fut magnétisée. Son état empira. Servan supplia qu'on cessât un régime « dangereux pour des organes débiles <sup>107</sup> ». Depuis lors, il prêta avec moins d'ardeur sa panacée, il ne la voulut appliquée qu'à des cas urgents <sup>108</sup>.

L'agriculture avait toute l'attention de la propriétaire de Chaumière. Elle s'occupait avec assiduité de ses vignes, et dans ses prés elle faisait elle-même les foins. Elle vouait à ses chevaux un soin particulier, à l'un d'eux surtout, le brave Henry <sup>109</sup>, que tous les amis allaient voir dans son écurie en lui apportant quelque friandise et qui fut entouré d'égards jusqu'à sa mort survenue après une longue vieillesse, à demi aveugle et infirme. Elle adorait les cochons. Ces animaux jouissaient à cette époque d'une considération spéciale. Ne vit-on pas une dame du meilleur monde se promener sur St-François avec un petit porc en laisse <sup>110</sup> ? M<sup>me</sup> de Charrière n'allait pas si loin. Mais le prince de Salm-Salm ne pensait pas pouvoir mieux faire que la prier de saluer de sa part ses cochons : « Ces Messieurs, comme



il l'écrivait, et faites surtout mes compliments au favori, qui réunit tant de qualités morales et physiques <sup>111</sup>. » Ce favori était spécialement bien élevé et acrobate à ses heures. Plus tard, le petit âne sur lequel Rosalie de Constant se rendait à l'église, et sa chatte vinrent compléter cette arche de Noé.

Il arrive que la zoophilie comme toutes les passions soit accapareuse et ne laisse dans un cœur à elle soumis qu'une place infime à la bienveillance pour les humains. Ce ne fut pas le cas chez la générale de Charrière. Elle voulait rendre les gens heureux à tout prix et parfois malgré eux <sup>112</sup>. Connaissant la situation financière embarrassée de Samuel de Constant, elle obtint de Servan de lui consentir un prêt, ce qui, avec le caractère du romancier, ne fut pas sans conséquences désagréables <sup>113</sup>. Elle ne reculait devant aucune démarche, quand le bonheur ou les biens de ses amis étaient en péril. Quand Saint-Jean, la propriété des Constant à Genève, est menacée d'être bouleversée par les fortifications dont les Autrichiens rêvaient d'entourer cette ville, elle recourt à l'influence du général Reynier <sup>114</sup>.

Et cette personne, si attentive à ses petits intérêts <sup>115</sup>, et à juste titre du reste, était fort généreuse. Allant souper chez des amis dans la gêne, elle n'oublie pas de prendre avec elle un repas froid et succulent <sup>116</sup>. Quand les Samuel de Constant durent quitter la Chablière, elle les hébergea pendant plusieurs mois <sup>117</sup>. « Nous montâmes dans le char de la bonne tante et nous arrivâmes dans sa petite maison, où elle nous reçut avec la plus consolante amitié et un bon goûter préparé <sup>118</sup>. » Rosalie habita chez elle des années et contre une pension minime <sup>119</sup>. Que d'émigrés trouvèrent à Chaumière réconfort matériel et moral ! Elle avait tant de délicatesse et aussi d'hospitalier désintéressement vis-à-vis de ses amis que Servan ne voulut plus louer Petit-



Bien et chercha un autre gîte, ne pouvant faire accepter à sa propriétaire une juste rémunération : « Vous voudriez me faire toute sorte de sacrifices, je n'en voudrais souffrir aucun <sup>120</sup>. » A bon droit et en pleine connaissance de cause, le prince de Salm-Salm pouvait mettre en tête des missives qu'il adressait à M<sup>me</sup> de Charrière : « Souveraine de Charrière, de Petit-Bien, de Petit-Rien, de moins que rien, générale des avants-postes de Lausanne, consolatrice, protectrice et refuge de tous les malheureux <sup>121</sup>. » Et Samuel de Constant écrit à sa fille : « Nous ne pourrions pas lui élever assez de temples et d'autels <sup>122</sup>. » Cela, le général Reynier le lui dit en d'autres termes : « Je vous dois tout ce que je suis <sup>123</sup>. »

Il pouvait bien en effet lui rendre un tel témoignage de reconnaissance. Ne l'avait-elle pas conseillé, élevé en partie. Elle lui avait donné ses premières leçons d'équitation ; elle lui avait inspiré le goût de l'étude et l'amour de la gloire. Elle avait, avec sollicitude, suivi ses premiers pas : « Comme tant de gentilshommes de Lausanne, je suis Français, d'une famille connue et ancienne ; j'ai de l'activité, quelques talents et de bonnes connaissances. Avec ces avantages on peut réussir et ne pouvant me fixer en Suisse, le souverain me refusant tout encouragement, Paris devient ma patrie. Tout homme qui désire s'avancer à Paris le peut, mais il faut de l'activité, sans quoi l'on échoue <sup>124</sup>. » Elle était heureuse qu'il eût trouvé une place rentée : 6000 livres par an. Indulgente, elle ne se choquait pas que ce jeune homme, plein d'énergie sinon très au courant des usages, signât ses lettres : « votre ami pour la vie », ni de ce qu'il l'entretint de ses juvéniles conquêtes : « Après plusieurs liaisons qui n'ont pas duré, j'ai rencontré M<sup>me</sup> de... Elle m'a plu et notre liaison ne sera pas courte. Elle est aimable, a du goût, de l'esprit, des talents plus qu'il n'en faut pour s'attacher un

homme. » Elle recevait avec joie les étrennes qu'il lui plaisait de lui envoyer : *Les châteaux en Espagne*, de Collin, ou des vers comme ceux-là :

*Vous êtes donc un peu sorcière?  
Vous avez rempli vos promesses.  
L'oracle vient de s'accomplir.  
Oh ! trop aimable enchanteresse.  
Je ne forme plus qu'un désir.  
Mon bonheur étant votre ouvrage,  
Faites qu'il soit toujours constant,  
J'aime à vous en offrir l'hommage,  
Et ne suis que reconnaissant.* <sup>125</sup>

Après Ebénézer, elle s'occupe de son frère Louis, autre fils du Dr Reynier. Elle lui rendit les mêmes services, et lui aussi demeura son ancien élève « toujours reconnaissant et affectionné » <sup>126</sup>.

De tels bienfaits, une si grande bonté nous font passer sur de petits travers. M<sup>me</sup> de Charrière en avait comme tout le monde, bien entendu. Elle avait un penchant au snobisme. Le mot n'existait pas encore, mais le sentiment qu'il désigne est de toujours. Elle voulait recevoir à sa table, la première à Lausanne, les célébrités de passage. Ainsi elle donna en l'honneur de Lavater, dans son salon de la rue de Bourg, un déjeuner qui fit sensation <sup>127</sup>. Lavater savait très mal le français, ses commensaux n'avaient de l'allemand qu'une connaissance assez vague ; c'est peut-être pour cela qu'ils se quittèrent enchantés les uns des autres, ce qui était l'essentiel. Et elle aimait les gens titrés, moins pour leurs qualités personnelles que pour leur blason armorié. C'était une innocente manie facile à satisfaire dans le Lausanne d'alors où tant de nobles de tous les pays du monde se donnaient rendez-vous. Servan se moqua de cet engouement, plus d'une

fois : « Gardez-vous que tous vos princes et princesses ne vous gâtent sur vos amis qui ne sont point du tout princes et n'en valent que mieux <sup>128</sup>. » Trois ans auparavant, il lui avait écrit : « Vous avez donc de grands seigneurs à Lausanne. Ah ! tant pis ! vous ne vouliez que des égaux... Pour moi, je sais bien qu'un grand cordon bleu, jaune, rouge, il m'importe, m'a toujours paru dans une compagnie un cordon fait exprès pour étrangler la gaieté et la douce égalité <sup>129</sup>. » Quand M<sup>me</sup> de Charrière lui vanta les mérites du margrave d'Anspach, qui venait se consoler sur les rives lémaniques de sa rupture avec la Clairon, il s'écriait : « Votre margrave me fait souvenir que lorsqu'un bateau est arrêté dans la navigation par un gravier qu'il frotte, nos bateleurs disent qu'ils sont engravés, et c'est un fâcheux cas ; je dis donc de vous autres que vous êtes emmargravés <sup>130</sup>. »

A dire vrai, dans cette crainte de voir ses amis s'attacher trop à de nobles étrangers, il y avait plus qu'un peu de jalousie, Servan souhaitait que Lausanne ne fût pas submergé sous le flot envahissant : « Quel dommage que votre ville achevât de se gâter par le commerce et l'argent des étrangers ! vous étiez si bons ; eux, vous ne les rendrez pas meilleurs et ils peuvent vous rendre moins bons. Voilà l'unique défaut qu'on pourrait reprocher à Lausanne, un peu d'engouement pour les étrangers. Pour moi, je m'en crois citoyen, et c'est ce qui fait que j'ose parler ainsi <sup>131</sup>. »

Je n'ai aucune intention d'allonger la liste des hôtes de M<sup>me</sup> de Charrière. Ils furent légion <sup>132</sup>. Cependant il convient de ne pas oublier les Necker et leur fille, qui, quand elle entrait dans le paisible salon engloutissait tout. Le silence auguste de Chaumière ne fut-il pas troublé par la grande scène, absurde et magnifique, qu'y fit à Benjamin Constant « le trop célèbre » balayant de ses cheveux épars les dalles de l'escalier <sup>133</sup> ?

\* \* \*

Active, gaie, l'esprit alerte, curieuse de tout, la générale de Charrière semblait défier les ans <sup>134</sup>. Si l'émigration terminée, son salon ne connaissait plus la même affluence, Angélique de Bavois gardait à ses amis sa bienveillante affection. Les événements de France ne pouvaient la laisser indifférente, et Servan la tenait au courant. Au début des lettres pleines d'espoir : L'Etat a été à deux doigts de sa perte. Les Etats généraux consolideront le grand ouvrage. Les Parlements vont reprendre leurs fonctions. La nation est raisonnable et libre. « Je suis enchanté d'avoir vu cette révolution avant de quitter la vie <sup>135</sup>. » Quelques ombres apparaissent dans ce tableau enchanteur. Il ne sait s'il veut accepter le siège qu'on lui offre ; il n'a fréquenté aucune assemblée ni à Aix ni à Nîmes. « Le comte de Mirabeau a fait tout le contraire ; arrivé quand tout était fait, il s'est fourré au milieu de la mêlée et sollicite ouvertement une députation. En vérité, ma bonne amie, il est bien vrai que les hommes sont peu dignes de la liberté ; et je vois ici des fous qui courent et gambadent à travers champs après avoir rompu la porte de leurs prisons. La brigue et les cabales pour la députation sont à donner des nausées à une âme un peu délicate. Enfin cette vieille nation est encore bien enfant. N'importe, elle pourra se former <sup>136</sup>. » L'été 1789, il le passa à Lausanne. Dès son retour en France la correspondance reprit : « Je me flattais en revenant de retrouver une paix prochaine, et dès mon arrivée l'ordre que je vis dans l'une des plus grandes villes de ce royaume appuya toutes nos espérances ; mais de jour en jour je les ai vu s'affaiblir. J'ai vu la misère croître, le commerce s'anéantir, les mendiants se multiplier, l'anarchie et l'esprit d'insubordination s'étendre. Cependant une ombre de respect pour les anciens magistrats

municipaux, dont le chef est un homme d'un mérite rare et d'un courage héroïque retenait encore ce peuple dans les bornes ; mais à l'approche de la formation des nouvelles municipalités, un tas de fâcheux et de brigands, envoyés de Paris, et par qui ?... sont venus infecter la ville et les esprits. L'horizon a changé, tous les nuages se sont de plus en plus accumulés, et hier enfin nous eûmes une émeute où le sang fut versé, et qui par malheur nous en présage d'autres. A propos d'une querelle de préséance entre le corps de volontaires (propriétaires) et la milice bourgeoise (artisans), la populace força l'arsenal <sup>137</sup>... » Ah ! revenir en Suisse le plus vite possible, louer à Lausanne ou à la Chablère une maison confortable ! M<sup>me</sup> de Charrière, toujours si obligeante, ne pourrait-elle se charger de cette commission, demander par exemple à M. d'Arlens de céder sa campagne d'Ouchy ? Les événements allaient vite, si vite qu'il devint difficile d'émigrer. « Le peuple voudrait égorger tous les hommes d'une classe supérieure et il ne voudrait pas qu'ils sortissent, parce qu'il a besoin de leur argent. Croirez-vous qu'à la campagne [Voussan], où je suis, je ne puis m'éloigner d'une demi-lieue sans être arrêté par les gardes nationaux qui rôdent partout pour arrêter les espions qu'ils se figurent courir la France pour lever des plans et faire entrer les ennemis. Je n'aurais jamais cru qu'on pût abuser du peuple jusque-là. On n'entend parler dans les cabarets du village que du beau projet de massacrer ce qui reste du clergé et de la noblesse, je n'ose pas faire sortir ma voiture et m'aller promener avec cet air d'opulence, enfin saviez-vous ce qui m'a fait devenir suspect et un homme ennemi de la liberté publique ? C'est d'avoir, dans une ou deux brochures, soutenu que la constitution anglaise valait mieux que notre constitution, qui nous conduit à la démocratie la plus turbulente <sup>138</sup>. » Il ne parlait que de doter la



Provence d'une législation nouvelle ! Il était effrayé par des horreurs dont les papiers publics ne parlaient pas, et sa correspondante n'en devait pas lire le résumé sans frémir : Brigandages qui ensanglantent Marseille ; les troupes de la citadelle de Valence livrent leur commandant à la populace déchaînée et trahissent ; partout une inhumanité dans le massacre qui fait rougir ; les femmes se distinguent par leur férocité ; Avignon est dans l'anarchie ; Tarascon est en révolte ; à Voussan même, Servan est en danger<sup>139</sup> ; il vient d'échapper à la mort grâce à sa femme. Et deux ans plus tard, c'étaient des nouvelles plus impressionnantes encore pour une lectrice vaudoise : « Les maux de notre malheureuse France vont croissant. Les esprits s'aigrissent, la licence est devenue l'état habituel du peuple et bientôt son habitude s'étendra jusqu'aux crimes... Je doute beaucoup que les régiments suisses reviennent tout entiers dans leur patrie. Au reste la guerre civile frappe à toutes les portes... Et vous êtes tranquille à Lausanne. Quand je dis vous, c'est tout le monde. Nos malheurs n'éclaireront-ils jamais vos démagogues ? Se feront-ils toujours l'illusion de n'imputer qu'aux malheurs qui souffrent du désordre tous les projets de l'exciter ? Aiment-ils mieux être absurdes que justes ? Et voilà l'esprit de parti : celui de la concorde vaudrait un peu mieux<sup>141</sup>. » N'est-il pas curieux que M<sup>me</sup> de Charrière reçut également les confidences du général Reynier sur les projets du Club helvétique de Paris qui voulait en Suisse répandre les idées nouvelles, ce club dont les frères Reynier, Vincent Perdonnet, Boinod d'Aubonne, le futur général, étaient les membres zélés. Et plus tard : « on s'occupe encore une fois à donner à la Suisse une organisation ; il faut espérer que celle-ci tiendra<sup>142</sup>. »

Ce n'était point outre-Jura seulement que les choses allaient mal. Le prince de Salm-Salm avouait ses terribles



anxiétés, dont « rien n'annonçait la fin prochaine. Le règne de Belzébuth est arrivé et je ne vois pas d'archange Michel <sup>143</sup>. » Et en Suisse ? Chaumière même connaissait des jours sombres. En octobre 1802, il fallut héberger un chef aux sans-culottesques intentions. On le flatta, on écouta avec déférence ses histoires de corps de garde, pour qu'il sauvât le vieux cheval de la réquisition. Ah ! si ce n'était ce cheval ! Tant de diplomatie fut couronnée de succès. Le cheval fut sauvé <sup>144</sup> ! Déjà, quand le général Brunhes était passé à Lausanne, en 1798, M<sup>me</sup> de Charrière s'était glissée à la réception de M<sup>me</sup> Brunhes. Elle avait ri sous cape de la tenue de cette parvenue minuscule et assurée, entourée de deux pages aussi minuscules qu'elle-même, coiffée d'un casque d'argent à plumet tricolore, fière de sa nuque et de ses bras nus « selon la mode excessive du moment <sup>145</sup> »...

Les années passaient rapides ; le souvenir des amis les ornait. Un jour c'était Salm-Salm qui contait : « J'ai été faire l'autre jour une course à Francfort, à trois lieues de cette ville, j'ai trouvé un chariot de poste. J'ai cru reconnaître quelqu'un. Arrête, postillon ! Je me suis jeté à bas de ma voiture. N'est-ce pas M. Benjamin Constant ? J'ai vu sortir une tête. C'était lui. Il a mis pied à terre de son côté, et j'ai embrassé toute la Suisse, et surtout tout mon cher Lausanne, en l'embrassant <sup>146</sup>. » C'était le général Reynier qui annonçait son mariage, avec M<sup>lle</sup> de Chambaudoïn, fille du préfet de l'Eure, petite-fille d'un président du Parlement de Paris, victime de la Révolution, dix-sept ans et demi, bien élevée, d'un caractère aimable et doux, une assez jolie figure, une famille noble <sup>147</sup>. Il ne devait pas jouir longtemps de ce bonheur. Un mois plus tard, il était en Saxe, d'où il annonçait à sa vieille amie sa résolution de conduire, la guerre finie, sa femme à Chaumière, pour

qu'elle reçoive ses conseils et suive son exemple<sup>148</sup>. Fait prisonnier, après avoir eu l'espoir d'être échangé et de rentrer en France par la Suisse, Reynier devait mourir en Allemagne en janvier 1814. Une de ses dernières lettres était encore destinée à sa bienfaitrice<sup>149</sup>.

Et à Chaumière ? Sans grand heurt, la vie s'écoulait. Rosalie de Constant lisait des pages de Bernardin de Saint-Pierre, avec le ton ému que bien l'on peut supposer<sup>150</sup>. Le soir, quand fatiguée, la générale s'étendait sur son lit, elle se réveillait pour écouter quelques aphorismes du livre de M<sup>me</sup> de Staël sur *l'Influence des passions*<sup>151</sup>. Elle sortait encore beaucoup, tous les jours, malgré le vent ou la pluie<sup>152</sup>. Une vitalité magnifique que celle de cette femme et qui lui aidait à supporter les dépouillements obligés. Depuis longtemps Henri de Charrière l'avait quittée pour le paradis des braves. Les amis d'autrefois disparaissaient les uns après les autres. Naguère, elle avait été la cousine de tout Lausanne, maintenant elle en était devenue la tante, la bonne tante, la vieille tante aussi. Sans doute elle ne boudait pas aux visages nouveaux et aux générations plus jeunes que la sienne. Mais ce n'était pas la même chose ; et, survivre à ses contemporains ne va pas sans mélancolie. Le temps des fêtes était passé à Chaumière. Une vieille dame achevait d'y vieillir. Spirituelle et dévouée Rosalie de Constant trottnait à ses côtés ; la générale était en robe sombre ; sa suivante en violet gai de beau taffetas de France<sup>153</sup>. Et aux heures de solitude que faire sinon se souvenir ? Elle relit les billets jaunis de Servan : « Oui, j'écrirai à M<sup>me</sup> de Corcelles, je lui écrirai : Madame, je vous aime de tout mon cœur, maintenant tuez-moi si vous voulez<sup>154</sup> ! » — « Comment vont les genoux de M. de Charrière, et l'estomac de M<sup>lle</sup> Alexandrine ? Cela est étrange, madame, voilà une famille entière que je me suis

donnée <sup>155</sup>. » — « Lausanne est inondée d'étrangers et la Suisse est devenue l'Europe <sup>156</sup>. » — « Que fait la famille de Constant ? Eh ! quoi, le jeune Chinois [Charles de Constant] va repartir et rechercher la fortune en travers des mers <sup>157</sup>. Son père est-il toujours heureux même en se fâchant <sup>158</sup> ? » — « La liberté et les dames sont les deux choses les plus aimables et celles dont les hommes ont le plus abusé <sup>159</sup>. » — « Vous abusez de quatre mots que j'ai écrit ; nous avons bien eu raison de vous damner, vous autres protestants, parce que vous voulez interpréter l'Écriture à votre tête <sup>160</sup>. » — « Voici quelques méchants vers pour M<sup>lle</sup> Alexandrine à la maman, en lui présentant un bouquet :

*Voici le jour, où je reçu la vie.  
Présent douteux jusqu'à l'âge où je suis  
Ah ! si de vous je suis chérie,  
Je chérirai l'instant où je vis.  
Si le cœur de maman m'oublie,  
Qu'importe hélas ! si je naquis <sup>161</sup>. »*

« M<sup>lle</sup> de Ribeaupierre est-elle mariée ? M. le bourgmestre se porte-t-il bien ? M. Gibbon est-il bien rétabli à Lausanne ? M. Deyverdun est-il redevenu gai ? M<sup>lle</sup> de Sullens est-elle toujours contente de sa robe marron ? S'amuse-t-on ? joue-t-on ? soupe-t-on ? Ah ! vous ne me dites rien, rien du tout, et puis on s'étonnera de ce que j'écrive pas <sup>162</sup>. » Comme tout cela était loin, bien loin... Elle sourit à cette honte de : « Mon vieux domestique disait en parlant de Lausanne : Ah ! le chien de pays, il n'y a pas de messe, et le vin est cher <sup>163</sup>. » Ce n'était plus vrai pour la messe, sinon pour le vin.

Et la générale revoyait les traits fins de l'avocat français :

*Quand l'aimable ami partira,  
Chacun de nous en gémera.*

Elle se souvenait de M<sup>me</sup> de Corcelles, « douée » de tous les talents, comme son surnom le disait, de M<sup>lle</sup> d'Albenas, raisonnable et sensible, et de ce gros homme de très bonne façon, ce M. Gibbon, Français par la mine douce et polie, Anglais par la philosophie et le succès, mais surtout Lausannois :

*..... Ta véritable patrie,  
Est celle où le cœur t'a conduit,  
Où l'on t'aime, où l'on te le dit.  
Et tu dois y passer ta vie.*

Les ombres du soir prédisposaient M<sup>me</sup> de Charrière à songer à son départ. Elle ne voulait point partir sans avoir réglé minutieusement ses affaires. Femme de tête et de cœur, elle le fut jusque dans son testament :

« Je prie le Dieu bon de m'inspirer dans la disposition des biens dont il lui a plu de me venir. Je fais mon testament aussi bien qu'il m'est possible. Je désire que le petit, le mince héritage soit un doux bien entre mes parents et qu'il ne donne lieu à aucune difficulté entre eux. Je lègue aux pauvres habitants, 200 frs ; à l'Ecole de charité, 200 frs <sup>164</sup> ; à l'hospice des aliénés au Champ-de-l'air, 200 frs <sup>165</sup>, et on remettra à M<sup>lle</sup> Rosalie de Constant 4 louis qu'elle distribuera aux pauvres nos voisins sans en rendre compte.

» Je fais mon testament sans savoir précisément ce que je possède, ignorant combien les fonds peuvent monter. Je nomme pour héritier mon cher neveu Samuel de Loys, qui a mis bien des douceurs dans ma vie et que je chéris depuis sa naissance. Je nomme aussi pour héritiers David de Saussure et Philippine de Saussure, sa sœur cadette, les

priant de faire passer après leur mort ce très petit héritage à Max de Saussure, fils aîné de David de Saussure. Je nomme encore pour héritiers, mes neveux et nièce, Charles de Constant et Rosalie sa sœur aînée, les priant de faire passer chaque année quatre ou six louis à ma chère Lisette de Constant, leur sœur cadette.

» Je lègue à Henri de Saussure les fonds que j'ai en France chez MM. Mallet, banquiers. »

Suivait une longue liste d'autres legs. M<sup>me</sup> de Charrière n'oubliait personne, ni de Polier, le lieutenant, ni M<sup>me</sup> d'Arlens, M<sup>me</sup> de Cottens, M<sup>me</sup> Marie de Langallerie, M<sup>me</sup> Steiger de la Pottrie, M<sup>me</sup> Louis de Rebecque, M. César de Charrière. M. de Polier était désigné comme exécuteur testamentaire. Les provisions allaient à Rosalie de Constant et « je la prie de disposer de toutes les choses du mobilier qui peuvent lui être utiles, on peut compter sur sa trop grande discrétion ». Le testament se terminait par des considérations précises et sages, qui mieux que de longues considérations nous instruisent sur le caractère de la testatrice : « Connaissant la difficulté de se procurer de l'argent, sachant que je n'en ai jamais eu en caisse, j'exige que mes héritiers et légataires ne puissent demander ce qui leur sera dû qu'un an après ma mort. » Elle laissait la jouissance de Chaumière à Rosalie, pendant un an « comme si je vivais encore », sans payer ni logement ni jardin, ni les réparations qui pourraient être nécessaires. Enfin, « tous les domestiques qui seront à mon service au moment de ma mort recevront double gage et je recommande à mes héritiers ceux qui m'auront soignée durant ma dernière maladie. »

Ce testament fut écrit le 24 juillet 1815. En 1816, M<sup>me</sup> de Charrière ne sort plus guère. De son fauteuil à bascule, le fauteuil de Gibbon<sup>166</sup>, elle présidait encore à sa table. On faisait de la musique ; on admirait l'herbier peint de



Rosalie de Constant, herbier qui est aujourd'hui une des richesses trop peu connues de notre Musée cantonal et dont les planches ont conservé une fraîcheur exquise et un délicat coloris ; la vieille dame disait des vers de Gresset, sur un ton délicieux <sup>167</sup>. Vers l'automne, elle ne voulut plus même descendre au jardin <sup>168</sup>. Pour la première fois, elle ne dirigea pas elle-même ses vendanges, et une autre main que la sienne cueillit les dernières roses avant le gel meurtrier. Les infirmités la gagnaient. Le 1<sup>er</sup> février 1817 c'était la mort. « Nous avons perdu, écrivait à son frère Rosalie de Constant le cœur brisé, notre protectrice depuis vingt ans, et nous pouvons bien le dire, notre bienfaitrice depuis notre première enfance <sup>169</sup>. »

\* \* \*

Bel esprit, ce qui ne gâte rien quand l'esprit est l'assaisonnement de qualités plus solides, Angélique de Bavois est une figure sympathique de notre XVIII<sup>me</sup> siècle ; on médit souvent de ce siècle réputé frivole. Il vaut mieux, cela arrive même à des siècles, que sa réputation. Frivole, peut-être, dans certaines de ses manifestations et dans les apparences ; mais, il ne faut pas s'y tromper, cet air de légèreté cachait parfois beaucoup de bon sens, de sérieux même, de générosité, de tact. On voulait ne pas paraître dupes ; on trouvait plus élégant de sourire que de pleurer, même en eût-on envie. Dans cet effort sur soi-même, dans cette dépense voulue de spirituelles réparties, on mettait sa coquetterie. En le faisant, je ne crois pas que ces braves gens eussent si grand tort.

Enfin, M<sup>me</sup> de Charrière-Bavois est caractéristique de la noblesse vaudoise en déclin de l'ancien régime. Par ses qualités de cœur, par sa simplicité d'allure, par sa courtoisie envers chacun, elle aide à comprendre pourquoi la Révolu-



tion fit chez nous couler plus de vin que de sang. Les partisans des idées nouvelles en voulaient aux institutions, non aux personnes. Ils n'avaient pas de raison d'en vouloir aux personnes. Si notre pays passa la rafale sans trop de heurts et avec peu de dégâts, il le doit autant qu'à la modération de ses révolutionnaires à la sagesse et à la bonté de son aristocratie.

Henri PERROCHON.

---

N O T E S (suite)

<sup>64</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, II, p. 214. — <sup>65</sup> Achard, *op. cit.*, I, p. 132-133, 139. Ce dialogue fut imprimé dans les *Guenilles dramatiques ramassées dans une petite ville de Suisse*, 1789. — <sup>66</sup> Cf. H. Perrochon, *Le journaliste Jean Lanteires*, R. H. V. 1930, p. 257 sq. — <sup>67</sup> De Servan [1780]. — <sup>68</sup> Archives L. Grenier. — <sup>69</sup> Achard, *op. cit.*, II, 125-126. — <sup>70</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 60. — <sup>71</sup> Publié par W. de Sévery, *op. cit.* — <sup>72</sup> G. Rudler, *op. cit.*, p. 181. — <sup>73</sup> Archives L. Grenier. — <sup>74</sup> Meredith Read, *Historic Studies in Vaud*, 1897, II, p. 408. — <sup>75</sup> H. Perrochon, *Un admirateur suisse de W. Scott, E. Develey. (Revue Littérature comparée, 1928.)* — <sup>76</sup> « Aussi beau que celui de Rousseau. » Achard, *op. cit.*, II, p. 201. — <sup>77</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 28. — <sup>78</sup> Lettre de Reverdil, s. d. — <sup>79</sup> De Saussure, juin 1789 à son « aimable et savante cousine », accompagnant un tulipier. — <sup>80</sup> Du prince de Prusse, 30 juin 1784. — <sup>81</sup> De Servan, 17 novembre 1786. — <sup>82</sup> De Servan, 7 septembre 1781. — <sup>83</sup> De Louis Reynier, 28 septembre 1807 ; 1<sup>er</sup> mai 1810. — <sup>84</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 227. — <sup>85</sup> G.-A. Bridel, *La Famille*, 1910, I, p. 263 s.q. — Mme de Charrière fit partir en 1785 un nouveau ballon à Genève, depuis St-Jean, il traversa le Rhône. (Achard, *op. cit.*, II, p. 29-30.) — A propos de ces essais : « Savez-vous ce que nos hôtes ont fait ? Ah ! vous en créveriez de jalousie ! Ils ont élevé hier un ballon de 36 pieds de diamètre, au grand contentement de l'assemblée accourue de tous les lieux environnants. » De Servan, Voussan, 26 mars 1789. — <sup>86</sup> Servan aurait aimé le prendre à son service. 30 novembre 1785 ; 10 décembre 1785. — <sup>87</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, I, p. 266. — <sup>88</sup> De P.-H. Mallet, 25 janvier 1782 ; il ne peut oublier les « samedis ». — <sup>89</sup> De Servan, 1792. — <sup>90</sup> *Conservateur suisse*, VII, p. 279. — <sup>91</sup> Achard, *op. cit.*, I, p. 140 ; II, p. 70. — <sup>92</sup> G. Rudler, *op. cit.*, p. 317. — <sup>93</sup> Achard, *op. cit.*, I, p. 113. — <sup>94</sup> De Servan, s. d. — <sup>95</sup> Archives L. Grenier. — <sup>96</sup> De Servan, 14 avril 1784. — <sup>97</sup> De Servan, 14 avril 1784 ; du prince de Salm-Salm, 21 février 1794. — <sup>98</sup> De Servan, 6 décembre 1776. — <sup>99</sup> De Servan, s. d. — <sup>100</sup> De Fellenberg, 25 février 1804. — <sup>101</sup> De Fellenberg, 26 mars 1804 ; 1<sup>er</sup> décembre 1804 ; 24 avril 1808 ; 21 juillet 1810. — <sup>102</sup> G. Rudler, *op. cit.*, p. 51 sq. — <sup>103</sup> De Servan, 20 no-

vembre 1785. — <sup>104</sup> De Servan, 1785. — <sup>105</sup> De Servan, novembre 1785. — Les relations de Servan et de Tissot sont celles d'un malade quinquex. Tantôt « ce cher docteur, je lui dois infiniment, il m'a donné de grandes lumières sur moi-même. Je le regarde comme le premier médecin de l'Europe, et ce qui ne vaut guère mieux comme un excellent citoyen ; enfin c'est un Hippocrate... Il a remis dans mes veines un feu que de mauvais régimes avaient éteint » (6 décembre 1771). Une autre fois : « Dites-lui que je veux être malade tout seul, mais que je veux être ami avec plusieurs autres, et qu'il est assurément un des premiers » (16 novembre 1772). Etc. — <sup>106</sup> De Servan, 20 novembre 1785. Le 10 décembre 1785, il conseille à Mme de Charrière d'essayer le magnétisme « contre les obstructions qui troublent le cours de votre bile ». — <sup>107</sup> De Servan, 13 mars 1888. — <sup>108</sup> De Servan, 26 mars 1889. — <sup>109</sup> Le général Reynier s'en informe avec tendresse, 27 septembre 1807. — La propriété de Chaumière et Petit-Bien avait plus de sept poses de terre, dont dix ouvriers en vigne. Fraisse estimait la valeur des champs à 25,000 fr. et des vignes à 5500 fr. — <sup>110</sup> W. de Sévery, *op. cit.*, II, p. 235. — <sup>111</sup> Du prince de Salm-Salm, 22 février 1793. — <sup>112</sup> Mot de Rosalie de Constant. Achard, *op. cit.*, II, p. 334. — <sup>113</sup> Achard, *op. cit.*, I, p. 129 ; II, p. 43, 193, 200-201. — <sup>114</sup> En 1814. Achard, *op. cit.*, II, p. 341. — Au bas d'une lettre de Reynier datée de Vienne, 4 juin 1809, on lit : « De M. Reynier, qui m'a rendu le service de sauver M. Duval [de la Pottrie, probablement]. » Encore un bienfait. — <sup>115</sup> Ph. Godet, *Mme de Charrière et ses amis*, 1906, II, p. 354. — Mme de Charrière-Bavois avait une réputation de femme d'affaires entendue, et Servan sollicitait ses conseils pour ses placements d'argent. — <sup>116</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 213, 224. — <sup>117</sup> Les S. de Constant restèrent à Chaumière de juin à novembre 1796 ; ils s'établirent alors à la Cité, place St-Etienne. (Achard, *op. cit.*, II, p. 209-210. — <sup>118</sup> R. de Constant, 28 juin 1796. P. Kohler, *Mme de Staël et la Suisse*, 1916, p. 260. — <sup>119</sup> Dès novembre 1796, Rosalie passa la journée chez son père, à la Cité, mais continua à coucher à Chaumière. (Achard, *op. cit.*, II, p. 220.) Après la mort de Samuel de Constant (août 1800) elle se fixa définitivement auprès de Mme de Charrière. (Achard, *op. cit.*, II, p. 248. — <sup>120</sup> De Servan à M. de Charrière, 1<sup>er</sup> mars 1788. — <sup>121</sup> Du prince de Salm-Salm, 22 février 1793. Cf. encore 12 août 1794. — <sup>122</sup> Achard, *op. cit.*, I, p. 121. — <sup>123</sup> De Reynier, 13 prairial an 10. (Ebénézer Reynier, 1771-1814.) — <sup>124</sup> De Reynier, 28 décembre 1788. — <sup>125</sup> De Reynier, 9 janvier 1789. — <sup>126</sup> De L. Reynier, 26 mai 1811 (Louis Reynier, 1762-1864, agronome-archéologue en Egypte, à Naples ; conservateur du Musée de Lausanne). — <sup>127</sup> En 1785. Achard, *op. cit.*, II, p. 35. — <sup>128</sup> De Servan, 1785. — <sup>129</sup> De Servan, 1783. — Ailleurs : « Je me moque de... M. le comte de Thunder-ten-Tronckh, plaqué, plastronné, crucifié de toutes sortes de marques, traversé d'un grand cordon bleu. » (Berne, 23 août 1780.) — <sup>130</sup> De Servan, 1783. — Achard, *op. cit.*, I, p. 152. — <sup>131</sup> De Servan, 8 novembre 1788. — <sup>132</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 222. — <sup>133</sup> En 1802. Achard, *op. cit.*, II, p. 320 sq. ; P. Kohler, *op. cit.*, p. 340-341. — Mme de Charrière s'arrêta à Coppet en août 1802, se rendant à Genève. (Achard, *op. cit.*, II, p. 255 sq. ; P. Kohler, *op. cit.*, p. 297.) — <sup>134</sup> Achard, *op. cit.*, p. 109.

<sup>135</sup> De Servan, 8 novembre 1788. — <sup>136</sup> De Servan, 14 mars 1789. — <sup>137</sup> De Servan, Lyon, 9 février 1790. — <sup>138</sup> De Servan, Voussan, 23 mai 1790. — <sup>139</sup> De Servan, 1790. — <sup>140</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 126-127. — <sup>141</sup> De Servan, 13 mars 1792. — <sup>142</sup> Du général Reynier, 13 prairial an 10. — <sup>143</sup> Du prince de Salm-Salm, 26 avril [?]. — <sup>144</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 266-267. — <sup>145</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 234. — <sup>146</sup> Du prince de Salm-Salm, s. d. — <sup>147</sup> Du général Reynier, Paris, 10 février 1812. — <sup>148</sup> Du général Reynier, Saxe, 20 mars 1812. — <sup>149</sup> Du général Reynier, Leipzig, 3 décembre 1813. — <sup>150</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 270. — Sur l'aventure R. de Constant-Bernardin de St-Pierre, v. H. Bordeaux, *Amitié ou Amour*, 1932, p. 193 sq. — <sup>151</sup> P. Kohler, *op. cit.*, p. 264. — <sup>152</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 221. — <sup>153</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 223. — <sup>154</sup> De Servan, 28 mars 1786. — <sup>155</sup> De Servan, s. d. — Alexandrine était une pupille de Mme de Charrière ; de santé chétive, elle mourut jeune. — <sup>156</sup> De Servan, 10 juillet 1789. — <sup>157</sup> De Servan, 1790. — <sup>158</sup> De Servan, 8 novembre 1788. — <sup>159</sup> De Servan, 1781. — <sup>160</sup> De Servan, 1782. — <sup>161</sup> De Servan, s. d. — <sup>162</sup> De Servan, 14 mars 1789. — <sup>163</sup> De Servan, 28 mars 1786. — Mme de Charrière, de piété large, reçut à sa table de nombreux ecclésiastiques protestants et catholiques, en particulier l'abbé Favre, dont a parlé M. Maxime Raymond, *La paroisse catholique de Lausanne*, et *A l'Avant-Poste (Echo vaudois)*, 25 novembre 1933). — <sup>164</sup> La mère de Mme de Charrière, Louise de Loys, avait été dame fondatrice de l'École de charité. — <sup>165</sup> Fondé en 1811. — <sup>166</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 353. — <sup>167</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 347. — <sup>168</sup> Achard, *op. cit.*, II, p. 353. — <sup>169</sup> 2 février 1817. Achard, *op. cit.*, II, p. 353-354. — Rosalie de Constant habita Chaumière une année encore, puis en viager le plain-pied de la maison de ses amis d'Arlens, à la rue de Bourg. (Achard, *op. cit.*, II, p. 355.)

---

## CHRONIQUE

Sous le titre : *Les destinées d'une famille Cévenole en France, en Suisse et ailleurs*, M. Jacques Pannier, secrétaire de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, a publié dans le dernier numéro (1934, N° 1, janvier-mars) du *Bulletin* de cette association, une étude très détaillée et documentée sur la famille Ausset. Jean Ausset, venu de Saumane (Gard), s'établit à Vevey après la Révocation de l'Edit de Nantes. Il devint, en 1702, bourgeois de cette ville où il fonda un commerce de tissus qui ne tarda pas à prospérer et que ses descendants développèrent encore beaucoup. La famille Ausset s'enrichit et ne tarda pas à acquérir une certaine importance dans